

Centre Hospitalier de Mayotte

Marché Global Sectoriel (MGS) pour la construction du Centre Médico-Technique et de l'IES du Centre Hospitalier de Mayotte

Annonce n° 2281
Type Marché de travaux
Parution web 05/06/2026
Parution print 08/06/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260608.pdf)

Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Affaire N° 29/DOP/2026

Marché Global Sectoriel (MGS) pour la construction du Centre Médico-Technique et de l'IES du Centre Hospitalier de Mayotte

Avis n° 26-54558 envoyé au BOAMP/JOUE le 03/06/2026

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats et de la Logistique - Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 64 80 34 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par M Jean-Michel BEAUMARCHAIS – Directeur Général

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

Marché global de travaux non alloti consistant à assurer la conception, les travaux et l'entretien maintenance du centre médico technique et de l'institut d'études en santé du CHM, sur le site de Mamoudzou.

2.2 Classification nomenclature :

45200000-9 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

45210000-7 - Travaux de construction de bâtiments

71240000-2 - Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

50700000-2 - Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.3 Division en lots : Non

La présente consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lot, dès lors qu'elle porte sur un marché de conception-réalisation passé par dérogation au principe d'allotissement conformément à l'article L2171-1, 1° du code de la commande publique

SECTION III : DUREE DU MARCHÉ

La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'à la fin du délai de « garantie de parfait achèvement » des travaux (prévue à l'article 44.1. 2° alinéa du CCAG-Travaux 2021) ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception et/ou lors de la GPA, ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve et jusqu'au complet paiement des prestations faisant suite à la fin de la GPA.

SECTION IV PROCÉDURE

4.1 Type de procédure :

La procédure de passation marché de conception-réalisation passé selon la procédure avec négociation en application des dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique.

La procédure comporte 2 étapes :

- Etape 1 : Phase candidature
- Etape 2 : Phase offres (3 candidats maximum sélectionnés phase 1 seront autorisés à déposer une offre)

4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article R 2152-6 du CCP. L'offre de chaque candidat sera notée en fonction de **critères de sélection** définis dans le Règlement de Consultation (RC)

4.3 Date limite de réception des offres : Le 06/07/2026 à 14 heures (heure locale).

4.4 Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

4.5 Visite site :

Une visite du site concerné par ce marché sera réalisée en étape 2 de la procédure.

Les candidats pourront visiter les lieux après demande écrite préalable et sur rendez-vous auprès de la direction des Opérations du CHM en formulant leur demande par mail au : dop@chm.fr

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> avant la date et l'heure limite de réception des offres mentionnée dans le Règlement de Consultation.

5.3 -Les candidats DOIVENT adresser leurs demandes pour les renseignements d'ordre administratifs ou techniques par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.4 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 Mamoudzou

Tél : 02 69 61 18 56 – Fax : 02 69 61 18 62

Email : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :
Greffe du Tribunal Administratif de Mayotte
Les Hauts du Jardin du Collège
97600 MAMOUDZOU

Date d'envoi du présent avis : 05/06/26

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.